

Viticulture - n°14

Edition Gascogne - St Mont - Madiran

13 juillet 2010

A retenir

OÏDIUM

Après fermeture de la grappe, une observation régulière et rigoureuse s'impose pour confirmer l'état sanitaire de vos parcelles

MILDIU

Gascogne : La pression reste forte, sauf pour le secteur Mauléon où elle est en baisse. Soyez vigilants à l'approche des nouvelles perturbations.







St Mont : La pression est en baisse.

Madiran : La pression reste faible.



MÉTÉO

Prévisions du 13 juillet au 18 juillet 2010 (Source : Météo France)

	Mar 13	Mer 14	Jeu 15	Ven 16	Sam 17	Dim 18
Températures	19 32	20 29	18 28	18 30	20 32	20 32
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Tous les cépages ont désormais atteint le stade fermeture.

Des phénomènes de coulure sont observés sur quelques parcelles de Merlot et d'Ugni blanc.

Du millerandage est aussi régulièrement observés sur Ugni blanc, Merlot, Gamay, Chardonnay et Colombar.

Ces phénomènes peuvent être mis en relation avec les pluies et les variations importantes de températures observées au moment de la floraison.

La croissance végétative est très importante.

MILDIOU

• Situation au vignoble

Gascogne : Sur le secteur nord de la zone Gascogne, des sorties récentes de taches ont été observées sur jeunes feuilles. Sur les secteurs Gondrin, Mouchan, quelques taches nouvelles sont également apparues en fin de semaine dernière. Globalement, la progression de la maladie reste modérée.

St Mont et Madiran : La situation sanitaire demeure saine dans l'ensemble. Sur le secteur Madiran, des sorties de taches sont observées sur les parcelles pour lesquelles un défaut de protection a été identifié pour la période du 2 juillet (date du dernier épisode pluvieux contaminant présumé).

Sur les parcelles témoins non traitées :

Valence	On note une légère augmentation de la fréquence d'attaque sur feuilles (12 %). A ce jour, aucune tache sur grappe n'a été observée
Caussens	Les fréquences d'attaque sont de 29 % sur feuille et 8% sur grappes. Les intensités d'attaque restent faibles (les taches sont nombreuses mais de faible étendue).
Courrensan	Les premiers symptômes sur feuilles ont été détectés en début de semaine.
Salles d'Armagnac	On observe une augmentation des symptômes foliaires, avec 60 % de feuilles présentant des taches. Pour les grappes, la fréquence d'attaque atteint 35 %. Comme pour les autres parcelles témoins, les intensités d'attaque sont faibles.
Aydie	L'évolution des symptômes de mildiou reste lente. Seules quelques nouvelles taches sont apparues.

• Données de la modélisation

x **Gascogne** : En l'absence de pluie pour la période écoulée, la pression était qualifiée d'élevée. Seul le secteur ouest de la zone Gascogne a fait exception avec une pression en baisse (secteur Mauléon). A ce jour, le pourcentage théorique d'organes atteints varie de 10 % (Poste d'Eauze) à 20 % (postes de Sorbets, Caussens, St Puy) et jusqu'à 40 % (poste de Gondrin). Ce critère indique que l'incidence théorique de l'épidémie de mildiou à ce jour (évaluation par le modèle) peut être qualifiée de modérée (secteur Eauze) à importante (secteur Gondrin).

x **St Mont** : Aucune précipitation n'a été enregistrée sur les postes météo de la zone St Mont. De ce fait, aucune contamination nouvelle ne s'est produite et le niveau de pression était en baisse sur la période écoulée. A ce jour, le pourcentage théorique d'organes atteints varie de 15 % (Beaumarchès, Corneillan, Lelin Lapujolle) à 30 % (Bouzon Gellenave). L'incidence théorique de l'épidémie de mildiou à ce jour (évaluation par le modèle) peut être qualifiée de moyenne à forte.

x **Madiran** : Pour la période écoulée le niveau de pression était qualifié de moyen (Viella) à faible (Moncaup et Diusse). En l'absence de pluie, aucune contamination nouvelle n'a pu se produire. A ce jour, le pourcentage théorique d'organes atteints reste inférieur à 5% sur la zone Madiran. L'incidence théorique de l'épidémie de mildiou à ce jour (évaluation par le modèle) peut être qualifiée de faible.

Évaluation du risque :

x **Gascogne** : Cette semaine encore, la pression se maintient à un niveau élevé. Le niveau de l'EPI reste élevé et des contaminations sont toujours possibles à la faveur de nouvelles pluies, notamment si les dégradations orageuses annoncées pour cette semaine devaient être accompagnées de pluies importantes. D'après le modèle les pluies sont contaminantes dès 5 mm. Le secteur de Mauléon fait exception à cette situation, car la pression y est en baisse et qualifiée de faible.

x **St Mont** : La pression devrait diminuer sur l'ensemble des postes et le risque devient moyen à fort. Cependant le niveau de l'EPI se maintient à un niveau suffisamment élevé pour que toute pluie d'au moins 5 mm suffisent pour engendrer de nouvelles contaminations.

x **Madiran** : La pression se stabilise à un niveau faible (Diusse et Moncaup) à moyen (Viella). Pour le secteur de Viella, des pluies de 5 mm pourraient engendrer des contaminations de faible gravité. Pour les secteurs de Moncaup et Diusse, seules des pluies de 30 mm et plus seraient susceptibles de générer de nouvelles contaminations.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Au vignoble, l'évolution de la maladie sur grappes devient plus rapide et on observe régulièrement de nouveaux symptômes. Mais les attaques restent toutefois de faible ampleur.

Sur les témoins non traités : La fréquence d'attaque sur feuilles augmente significativement sur les parcelles témoins de Valence (60 %) et Caussens (73 %). L'intensité des symptômes est faible (seuls quelques baies sont touchées). Sur le site de Salles d'Armagnac, les tous premiers symptômes sur feuilles et grappes ont été observés en début de semaine. Le témoin de Courrensan ne montre toujours aucune évolution. Pour la zone Madiran, les témoins d'Aydie et de St Lannes montrent une augmentation de la fréquence d'attaque d'oïdium sur feuilles et grappes. Les intensités d'attaque sont faibles pour le témoin de St Lannes mais beaucoup plus importantes sur le site d'Aydie.

Évaluation du risque : Après le stade fermeture, sur les parcelles indemnes de symptômes sur grappes, le risque de nouvelles contaminations devient faible à nul.

Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible.

Un contrôle rigoureux du niveau d'atteinte de vos parcelles s'impose à ce stade.

Les contrôles visuels sont à faire :

- sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle,
- de préférence, de manière répétée, en observant les mêmes souches à chaque comptage,
- en ciblant les organes verts (feuilles et grappes) situés au cœur de la souche (les symptômes ne développent pas sur les organes les plus exposés au soleil),
- en portant une attention particulière sur le Gros Manseng pour lequel l'identification du stade fermeture de la grappe est plus délicat

Dans les parcelles indemnes de symptômes sur grappes : après fermeture, l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles où l'attaque reste faible (10 à 30 % de grappes présentant quelques baies oidiées) : l'évolution des symptômes est toujours possible et la période de risque se poursuit jusqu'à la véraison. Le développement de la maladie pourra être stabilisé mais ne sera pas stoppé.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les niveaux de capture ont augmenté en début de semaine. A ce jour, pas ou peu de dégâts de perforations de baies ont été identifiés par les observateurs du réseau.

• Données de modélisation (Modèle Potentiel Système – IFV)

D'après le modèle IFV, la fin du 2^e vol est attendue autour du :

- 29 juillet pour la zone Gascogne,
- 26 juillet pour la zone St Mont,
- 1^e août pour la zone Madiran.

Ces créneaux prévisionnels sont susceptibles d'être modifiés selon les cumuls de températures qui seront enregistrés jusqu'à la semaine prochaine.

Évaluation du risque : La période de haut risque G2 est en cours. L'incidence de la deuxième génération de vers de la grappe peut être appréciée par le comptage du nombre de perforations de baies sur 25 grappes (réparties sur une dizaine de ceps). Un foyer de vers de la grappe peut être constitué par 2 à 5 baies perforées par la même larve. A ce stade, les jeunes larves sorties de l'œuf mesurent à peine 1 mm de long et pénètrent très rapidement à l'intérieur de la baie (24 à 48 heures).

L'évaluation de l'impact de la 2^e génération est primordial pour déterminer le risque encouru pour la 3^e génération. A partir de 10 % de grappes présentant des dégâts de larves de G2, le risque représenté par la 3^e génération devient significatif.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Les niveaux des populations de cicadelles vertes se maintiennent à un niveau faible à très faible.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

OBSERVATIONS DIVERSES

- x Des symptômes foliaires d'Erinose et d'Acariose sont observés de manière isolée. Les acariens responsables de ces symptômes ont plusieurs générations pendant la campagne. De nouvelles populations larvaires sont donc susceptibles de se développer dans le courant de l'été. Ces symptômes foliaires sont souvent sans incidence.
- x On observe ponctuellement des galles phylloxériques.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et est élaboré sur la base des observations réalisées par la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.